

hier avec des représentants américains au sujet de la pollution des Grands lacs. Il est très encourageant de noter que les pourparlers progressent suffisamment pour qu'il soit possible d'entrevoir pour l'automne la signature d'un accord officiel quant à la dépollution de cette grande voie d'eau.

Il est deux points au sujet desquels j'aimerais que le ministre nous fournisse des éclaircissements dans les prochains jours. Le communiqué de presse annonce que le comité a accepté hier de faire siennes la plupart des recommandations de la Commission mixte internationale dont le rapport nous a été soumis en janvier dernier. J'aimerais que le ministre nous indique avant la fin de juin lesquelles de ces recommandations n'ont pas été acceptées par le comité, car certaines d'entre elles sont extrêmement importantes. Il me semble que les Canadiens sont en droit de savoir lesquelles de ces recommandations n'ont pas trouvé l'assentiment général des deux délégations qui se sont réunies hier.

• (11.20 a.m.)

Alors que je prenais rapidement connaissance du rapport de la Commission mixte internationale afin de me rafraîchir la mémoire, j'ai pu constater qu'elle y faisait clairement valoir que l'un des grands moyens de garder les Grands lacs libres de toute pollution était de s'assurer que les eaux intérieures, rivières et cours d'eau qui se jettent dans les Grands lacs en provenance des provinces et des États riverains ne contribuent pas à les polluer. Il importe d'exercer une surveillance sur les rivières et les cours d'eau qui se jettent dans ces grandes étendues d'eau. C'est alors qu'on empiète sur le domaine de compétence des provinces et des États riverains des Grands lacs. S'il y a quelque chose d'absolument évident qui doit résulter de la réunion tenue hier et des recommandations dont le ministre nous a donné lecture à la Chambre aujourd'hui, c'est bien le besoin qu'il y a d'arrêter des normes nationales et aussi la nécessité d'avoir des normes internationales rigides que chaque pays verrait à appliquer. Nous ne pouvons pas permettre aux divers États riverains des Grands lacs de s'occuper individuellement de la mise en application des normes. C'est toute la région qui est touchée par le problème de la pollution, et il faut qu'un organisme exerce l'autorité nécessaire pour faire respecter les règlements dans toute la région.

Je voudrais tout simplement souligner qu'il importe que les députés comprennent la nécessité pour nous de trouver une solution nationale et d'établir des normes qu'on pourra faire respecter pour résoudre le problème de la pollution des Grands lacs.

Je voudrais ajouter une seule autre observation aux remarques du porte-parole de l'opposition sur le projet de pipe-line transalaskien et sur la route des pétroliers le long de la côte ouest du Canada. A mon avis, il aurait fallu en faire mention. Il s'agit d'un problème d'importance vitale auquel le gouvernement, selon moi, devrait s'attaquer sans plus tarder. J'espère qu'il adoptera une attitude ferme et présentera ses vues au gouvernement américain avant de conclure un accord sur la construction de l'oléoduc transalaskien qui serait suivie de l'établissement d'une ligne de pétroliers le long de la côte ouest de l'Amérique du Nord. Nous espérons recevoir des renseignements là-dessus avant la fin de juin.

Voilà tout ce que j'ai à dire, et encore une fois, je voudrais féliciter le ministre et le groupe qui s'est rendu à Washington. Je trouve encourageant qu'on fasse des progrès dans cette voie.

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, nous sommes heureux de cette déclaration de l'honorable ministre des pêches, à l'effet qu'une entente a été conclue entre les États-Unis et le Canada. Cette entente constitue, à mon sens, un exemple frappant de coopération entre pays voisins sur un sujet d'aussi grande actualité que celui de la pollution! Il ne s'agit pas de la pollution de ruisseaux, mais de cours d'eau très importants, savoir les Grands lacs et, par voie de conséquence, probablement le grand fleuve Saint-Laurent, qui traverse tout le Québec.

J'ai été heureux d'entendre le ministre dire que le gouvernement du Québec avait délégué le docteur Victor Goldbloom pour le représenter à l'occasion de ces discussions. Je regrette toutefois que l'Ontario n'ait pas été représentée au même moment, puisque les Grands lacs touchent effectivement l'Ontario.

A tout événement, monsieur l'Orateur, cette entente favoriserait, j'en suis certain, le nettoyage des eaux canadiennes et visera à protéger nos cours d'eau de la pollution que nous connaissons présentement.

Nous sommes donc heureux de cette déclaration, et nous encourageons le ministre et le gouvernement à poursuivre leur travail en ce sens afin d'assainir les eaux canadiennes.

* * *

LES PÉNITENCIERS

KINGSTON—LES TROUBLES À LA PRISON DES FEMMES—
DEMANDE DE CONSENTEMENT UNANIME À UNE MOTION
AUX TERMES DE L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, en conformité de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour proposer une motion sur une question urgente. L'urgence de la motion tient aux troubles provoqués hier et mercredi au pénitencier des femmes à Kingston. Les députés n'en savent que ce qu'ils en ont lu dans les journaux ou entendu sur les ondes, mais ce n'est que le dernier d'une série d'émeutes déclenchées avec une régularité effarante dans nos prisons. Elles ont entraîné la mort et la destruction. Il me semble que dans une société civilisée, régie par les normes de la religion et de la moralité, tout le monde devrait sûrement être traité avec justice et impartialité. Je propose donc, appuyé par le député de Saint-Jean Lancaster (M. Bell):

Que le comité permanent de la justice et des questions juridiques soit autorisé à visiter nos institutions pénales, surtout le pénitencier des femmes et celui des hommes à Kingston, ainsi que celui de Millhaven pour questionner les prisonniers et les membres du personnel, et faire toute autre enquête qu'il pourra juger nécessaire.

M. l'Orateur: Les députés ont entendu la motion proposée par le député de Calgary-Nord (M. Woolliams). Aux